

## Refonte du code du travail : première réaction de l'UNSA

**Le Premier ministre a annoncé la refonte d'un « code du travail pour le XXIème siècle » ainsi qu'une redynamisation de la négociation collective.**

**Les grands principes de la future loi seront établis dans deux mois. La partie refondation du code du travail est confiée à une Commission qui rendra ses travaux à l'horizon de deux ans, sauf pour la partie temps de travail que le gouvernement entend réécrire sans attendre.**

L'UNSA ne partageait pas la proposition du rapport Combexelle de l'établissement, au niveau de l'entreprise, de la norme des conditions de travail, d'emploi et de salaires par des accords négociés. Elle a bien noté que, dans les annonces du Premier ministre, désormais, seules l'organisation du temps de travail, sa modulation et les compensations afférentes relèveraient de ce champ, dans la logique déjà introduite et couramment pratiquée sur le terrain, notamment depuis les lois Aubry ainsi que celles de 2004 et 2008.

L'UNSA acte donc positivement que l'horaire légal de travail de 35 heures, seuil de déclenchement des heures supplémentaires, restera bien inscrit dans la loi, conformément à sa demande. Sur cette question délicate, l'UNSA exercera toute sa vigilance, notamment pour que les mesures supplétives devant intervenir en cas de non accord dans l'entreprise, garantissent un haut niveau de protection des salariés. Au total, à l'exception de ce sujet qui restera légalement encadré, la hiérarchie des normes n'est pas inversée.

L'UNSA note également avec satisfaction que les branches professionnelles sortent confortées par les annonces du Premier ministre. Cela correspond à la conception syndicale qu'elle n'a cessé de défendre : les branches sont le lieu adapté pour garantir à tous un socle de couverture collective dans un grand secteur d'activité, en particulier pour les TPE-PME. Elles jouent, à ce titre, un rôle de régulation économique capital pour le maintien de l'emploi en limitant le dumping social. L'UNSA restera néanmoins vigilante sur la pertinence et la cohérence du projet de réduction du nombre de branches.

Pour l'UNSA, le dialogue social est un élément fondamental pour garantir et la protection des salariés, et la compétitivité économique des entreprises. La réussite de cette réforme passera par des syndicats forts en moyens et en compétences et l'engagement responsable de tous les acteurs. C'est en ce sens qu'elle s'impliquera fortement dans la concertation qui va désormais s'ouvrir pour l'écriture du pré-projet de loi.

### ***Luc Bérille aux côtés des militants UNSA du Loiret***

**Les 3 et 4 novembre, Luc Bérille, secrétaire général, était aux côtés des militants UNSA du Loiret pour deux jours de visites de terrain, d'écoutes et d'échanges.**

Au menu de ce programme bien rempli : le soutien apporté aux grévistes du CFA de Montargis, une visite à l'usine Hutchinson (groupe Total) de Chalette-sur-Loing et la rencontre avec les militants locaux du SICTAME-UNSA, une rencontre au centre hospitalier de Pithiviers avec la directrice puis les adhérents UNSA de l'hôpital, une visite de l'entreprise SEITA -Impérial Tobacco de Fleury-les-Aubrais avec les militants UNSA de l'entreprise, un rendez-vous à l'entreprise Hitachi pour, après un contact avec la direction, une visite de l'établissement et un échange avec le syndicat UNSA Hitachi, une diffusion de tracts TPE à Orléans, une rencontre au lycée professionnel Françoise Dolto d'Olivet, et, enfin, un large échange avec les militants de l'Union Régionale du Centre, dont ceux de l'UNSA Territoriaux.

Ce déplacement fut aussi l'occasion de plusieurs communications avec les media locaux (intervention sur France Bleu Orléans, articles dans différents organes de presse ou radios locaux).

Pour en voir plus : <http://www.unsa.org/?Luc-Berille-en-visite-dans-le.html>

## ***Syndicats, fédérations réunis à Amiens le 4 novembre pour faire vivre l'UNSA***

**Près de 60 militants venus des différents syndicats de la Picardie et du Nord ont participé à une journée de réflexion autour de deux thèmes : l'emploi des personnes en situation de handicap et la mutualisation des équipes syndicales.**

Avec plus de 2 millions de personnes handicapées en âge de travailler ayant une reconnaissance administrative leur permettant de bénéficier des mesures relevant de l'obligation d'emploi, le sujet mérite toute l'attention des représentants syndicaux au sein des entreprises.

Au cours de la matinée, il a été rappelé que l'emploi des personnes en situation de handicap est l'affaire de tous et que l'UNSA priorise plusieurs axes dans la négociation des accords : la formation, le recrutement et le maintien dans l'emploi afin de ne pas augmenter le nombre de demandeurs d'emploi travailleurs handicapés qui est déjà à ce jour autour de 460.000 personnes.

L'après midi a été consacré à un temps d'échange entre militants. Plusieurs responsables fédéraux (industrie, prévention sécurité, transports, territoriaux, santé sociaux, agriculture...) ont fait le déplacement pour exposer le fonctionnement de leur fédération, l'organisation de leur fédération dans le cadre des nouvelles régions et échanger sur les problématiques locales.

Au terme de cette journée, beaucoup de coordonnées, de pratiques ont été échangées pour mieux faire vivre l'UNSA en Picardie et bientôt dans la nouvelle région.

## ***Syndicats et questions environnementales***

**Dans la perspective de la COP 21, qui se tiendra à Paris à partir du 30 novembre, l'Institut de recherches économique, social et environnementale (IRES) a organisé le 3 novembre au Conseil économique social et environnemental (CESE) une journée d'étude intitulée « syndicats et questions environnementales »**

L'objectif de cette journée, ouverte par Jean-Paul Delevoye, président du CESE, a été d'exposer les réflexions des responsables syndicaux et d'échanger avec les auteurs de différents ouvrages et études sur les questions environnementales autour de trois tables rondes :

- « Environnement et syndicats »,
- « Mutations industrielles et transition énergétique »,
- « Apports et limites de la responsabilité sociale de l'entreprise pour le développement durable »

L'UNSA était invitée par l'IRES à participer à la table ronde « Environnement et syndicats ».

Nous avons ainsi exposé nos revendications syndicales sur l'environnement pour « une transition juste » qui pourrait se réaliser en adoptant les mesures suivantes :

- Une plus grande sobriété énergétique, en sollicitant notre capacité à la modération pour réduire notre consommation d'énergie sur le long terme.
- Une amélioration du système existant pour consommer moins d'énergie notamment dans le domaine du bâtiment à travers l'isolation, la rénovation du parc locatif existant et la mise en place de nouvelles normes de construction de bâtiment plus résistant au changement climatique et aux conséquences de son dérèglement.
- En favorisant dans nos déplacements la recherche d'économies d'énergie des entreprises et des ménages.

- En forçant industrie et commerce à arbitrer vers un rapprochement des lieux de production et des lieux de consommation pour limiter les besoins et les frais de transport. Dans le domaine du transport par exemple, le routier émet 94 % des gaz à effet de serre des transports, l'aérien 4,5%, le fluvial moins de 1% et le ferroviaire 0,4%.
- Pour une meilleure cohésion sociale, développer et promouvoir près des banques le microcrédit au niveau local, national et même européen afin de permettre à des propriétaires occupants très modestes de financer la rénovation de leur logement.
- Impulser l'économie circulaire en intégrant pour cela les logiques de recyclage et de réemploi pour lutter contre le gaspillage.
- Par la mise en place d'une communication pour une réelle prise de conscience des citoyens. Le système éducatif, non seulement informel comme l'éducation populaire, mais également formelle doit intégrer l'éducation du "climat" dans les programmes scolaires.
- Soutenir et développer la RSE dans les entreprises, levier pour renforcer la prise de conscience des salariés, des militants aux questions environnementales.
- Encourager les partenaires sociaux dans l'entreprise à développer la RSE en utilisant l'information-consultation à travers la GPEC et les plans de formation.

Pour l'UNSA la transition énergétique devient une exigence d'intérêt général, elle est un levier pour la compétitivité des entreprises et de la France. Bien qu'elle impacte en premier lieu les métiers existants, elle entraînera la création de nouveaux métiers et donc de nouveaux emplois si la formation qualifiante accompagne ces emplois de l'économie verte.

### ***L'UNSA a participé au congrès de l'Union syndicale des magistrats***

**Une délégation de l'UNSA, composée de Florence Dodin et Émilie Trigo, a assisté au 41ème congrès de l'Union syndicale des magistrats (USM) qui s'est tenu à Paris le 6 novembre dernier. L'USM est largement majoritaire puisqu'elle représente plus de 68% des 8.200 magistrats.**

Dans son intervention en présence de la Garde des Sceaux, Christiane Taubira, Virginie Duval, la présidente de l'USM, a placé ce congrès sous le sceau de la Justice du XXIème siècle.

Elle a pointé les difficultés des juridictions à faire face à l'accroissement des activités, sans réels moyens, en personnels mais aussi en matière technologique. Elle a renouvelé le souhait de voir une justice française enfin totalement indépendante du pouvoir exécutif, en ce sens qu'il ne devrait plus nommer directement une partie des magistrats et insisté pour redonner toute sa place au dialogue et que concertations et partenariats soient une réalité dans ce ministère.

### ***42<sup>ème</sup> Congrès du Syndicat des Avocats de France : l'UNSA présente***

**Avec pour thème, « Le jour d'après, Société et droit(s) en mutation », le SAF a tenu son congrès à Nice les 6, 7 et 8 novembre. Florence Dodin, secrétaire générale adjointe, y a représenté l'UNSA.**

Après plusieurs semaines de mobilisation des barreaux, notamment sur l'aide juridictionnelle, le SAF tenait son congrès dans ce contexte. Plusieurs tables-rondes et colloques ont émaillé ces trois journées de travail.

# **Appel intersyndical " marche mondiale pour le climat "**

**dimanche 29 novembre 2015**

***Rendez-vous à Paris : Dimanche 29 novembre 2015, 12h00 Place de la République***

**CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires, UNSA**

Le dimanche 29 novembre, une " Marche mondiale pour le climat " aura lieu à Paris et dans de nombreuses villes du monde. Des millions de citoyens marcheront pour exiger de leurs gouvernants un accord ambitieux pour lutter contre le réchauffement de la planète.

Les organisations syndicales signataires de cet appel participeront à la " Marche mondiale pour le climat ", organisée par la Coalition Climat 21 et soutenue par la Confédération Syndicale Internationale (CSI) parce que la lutte contre les changements climatiques est pleinement une question syndicale :

Trop de travailleurs de par le monde sont menacés dans leurs conditions de vie et perdent leur emploi à cause de la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes ou sont menacés de le perdre en raison de la nécessaire transition énergétique et de l'abandon des énergies fossiles ;

Cette transition technologique et l'ensemble des changements apportés à nos modèles de transport, de construction, de processus de fabrication peuvent-être moteur de création d'emplois ;

La transition vers un modèle de développement différent basé sur la justice sociale doit se faire avec les travailleurs et pas contre eux.

Cette marche se tiendra à la veille de l'ouverture de la 21ème conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) hébergée au Bourget du 30 novembre au 11 décembre, et qui est déjà annoncé comme le plus grand événement diplomatique que la France ait accueilli. Le mouvement syndical veut dans cette perspective, rappeler aux gouvernements des 195 États présents à Paris, que face à l'urgence climatique, il faut agir avec ambition et détermination.

Or, la dernière session des négociations dites " techniques " qui se sont déroulées du 19 au 23 octobre à Bonn, ont montré que nous étions encore loin d'un accord qui puisse protéger les populations du chaos climatique.

Les organisations syndicales exigent avec la CSI que les besoins des travailleurs et des travailleuses soient pris en compte, et que les États s'engagent dans l'accord de Paris sur une " Transition Juste " créatrice d'emplois de qualité, où la formation aura toute sa place. Or, à ce jour cette revendication essentielle est encore en suspens dans le projet de texte.

Dans de nombreuses grandes villes du monde, dimanche 29 novembre, des millions de citoyens se mobiliseront pour rappeler aux chefs d'États et de gouvernements que la question climatique est universelle et urgente.

Les organisations syndicales signataires appellent leurs militants, adhérents et sympathisants à rejoindre massivement cette Marche citoyenne pour le Climat, qui sera organisée à Paris et dans de nombreuses villes en France.

Cette marche s'inscrit dans les initiatives de mobilisation de la Coalition Climat 21 qui regroupe plus de 130 organisations (ONG environnementales, d'aide internationale, syndicats, associations du mouvement social, etc....). L'objectif de la Coalition est de poursuivre au-delà de la COP 21, les mobilisations pour la justice sociale et écologique. Toutes les initiatives de la Coalition sont à retrouver sur le site : <http://www.coalitionclimat21.org>